

Organe d'Administration de l'A.S.B.L. Fédération des Jeux de Paume Wallonie – Bruxelles

Procès-verbal de la réunion en vidéo conférence du 30 mars 2021

Présents : Mme Dusépulchre, M.M. Carly, Cassart, Dupont, Dupuis, Duquesne, Massart, Paduart, Pierquet, Soquette, Van Nuffelen et Bauters.

Excusé : M. Chavée, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, et qui a donné procuration à M. Paduart.

Le Président ouvre la séance à 19h.35

1. Vérification des mandats

Tous les membres sont visibles et audibles.

2. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 2 mars 2021

Tous les membres approuvent à l'unanimité le P.V. de cette réunion.

3. Finances

M. J.-M. Dupont donne des explications sur les opérations du mois de mars. Il nous fait une synthèse des problèmes qu'il a rencontrés avec une facture antidatée de M. Valentin Ergot et dont le montant était incorrect.

En ce qui concerne le dossier annuel destiné à Mme Bidaine, Responsable du Service des Subventions de la Fédération Wallonie - Bruxelles, les derniers documents relatifs à l'exercice 2020 ont été rentrés ainsi que la liste des membres actuels de l'O.A. La liste des membres du futur O.A. lui sera envoyée dès que les élections auront eu lieu. Il lui a été également précisé que le nouvel O.A. tiendra une A.G. des cercles durant le second trimestre 2021 afin de valider les comptes 2020 et le budget 2021.

L'acompte de 20.350,39 € du subside exceptionnel octroyé par Mme Valérie Glatigny, Ministre des Sports, a été versé récemment sur le compte de la Fédération. Les membres de l'O.A. marquent leur accord pour octroyer une somme de 200 € par cercle qui sera versée par le trésorier de la F.J.P.W.B. Le comité d'accompagnement auquel participent M.M. Olivier Carly et Jean-Marie Dupont, se réunira en vidéo conférence le 01/04/2021 avec trois représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles et un représentant de l'A.I.S.F.

Le Ministre wallon du budget, M. Jean-Luc Crucke, a également accordé un subside exceptionnel aux Fédérations wallonnes à raison de 40 € par affilié inscrit au 31 mars 2020 dans un cercle wallon. Cette somme sera payée aux cercles par l'intermédiaire de leur commune dans le courant du mois d'octobre 2021. Une procédure de contrôle sera mise en place par la Fédération.

4. Elections des membres de l'O.A.

La date du 10 avril 2021 est confirmée pour l'organisation des élections en présentiel, en application des dernières normes sanitaires à l'Hôtel Van der Valk de Nivelles Sud.

Chaque cercle a reçu (président – secrétaire et contact) une convocation, une possibilité de procuration, la liste des candidats et un horaire conseillé.

Un plan de circulation des personnes sur le lieu du vote est adapté afin d'éviter tout croisement entre celles-ci et de mettre à leur disposition un espace minimum de 10 m².

Le bureau de vote constitué de 6 personnes doit subir une modification suite à la décision de M. André Lengelé de ne pas y participer pour raisons de santé : le poste de président sera occupé par M. Vincent Boite et le 6^{ème} membre choisi sera M. Eric Guillaume. Il se réunira à partir de 9h.30.

Le rôle des membres est précisé comme suit : un régulateur des entrées, un vérificateur d'identité, un vérificateur des procurations, un vérificateur dans la base de données, un responsable des bulletins de vote et un responsable de l'urne.

Après le dépouillement, l'annonce des résultats sera faite par le Président du bureau et un P.V. sera ensuite rédigé.

Un appel à candidatures pour les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier sera fait par le Président de l'actuel O.A. et une réunion en présentiel sera ensuite tenue pour permettre le vote et la constitution du nouvel O.A. Un P.V. de cette réunion sera établi et envoyé à Mme Bidaine ainsi qu'au Moniteur belge pour officialisation de l'O.A. avec la liste de ses membres effectifs et suppléants. Le nouvel O.A. prendra alors ses fonctions.

Une discussion au sujet de la validité des élections dans la région Haine et Senne a lieu avec intervention par vidéo conférence de M.M. Genbauffe, Vice-Président, et Payen, Secrétaire. Bien que ceux-ci donnent des explications sur la manière dont s'est déroulée l'élection des membres de leur comité, il faut remarquer que les documents réclamés par l'O.A. en date du 3 mars 2021 font toujours défaut et ne permettent pas aux administrateurs de l'O.A. de décider en connaissance de cause. Une dernière demande est faite dans ce sens à M. Payen afin que les membres de l'O.A. puissent décider lors de la vidéo conférence prévue le 1^{er} avril.

Le cas de la région Dinamo est également évoqué pour non-respect de l'article 6.2. § 1 du R.O.I. relatif au nombre maximum de membres que peut comporter un comité régional. Une réponse rapide est promise par M. F. Cassart.

5. Cellule formation-recrutement

Les membres de l'O.A. acceptent la proposition du flyer qui sera distribué lors des futures manifestations organisées par la cellule formation-recrutement.

Les membres acceptent également les règles de jeu proposées pour les pré pupilles. Ils demandent aussi que Aurélien Bracke soit le seul interlocuteur officiel de la F.J.P.W.B. afin que l'information soit uniforme et cohérente.

Un contact entre M.M. R. Orban, A. Bracke et L. Bauters est prévu le 31 mars à 14h.00 par vidéo conférence.

De nouvelles séances de formation de moniteurs auront lieu courant 2021.

6. Saison 2021

Compte tenu des dernières décisions sanitaires prises par le C.N.S., les administrateurs souhaitent que les compétitions officielles démarrent au plus tôt le 12 mai dans toutes les catégories, les semaines précédentes pouvant servir à organiser les rencontres amicales.

Les membres qui représentent la F.J.P.W.B. à la Coupole défendront ce point de vue lors de la réunion de la Coupole du 31 mars 2021.

7. Divers

- Contrôle des gants :
Les membres de l'O.A. décident que tout joueur actif n'est pas habilité à être contrôleur de gants.
- Achat de matériel destiné à la Région Haine et Senne :
La demande relative à l'achat d'une imprimante qui serait destinée à l'impression des certificats de gants lors des contrôles est refusée car la F.J.P.W.B. n'a pas pour habitude de payer du matériel pour une région.
- Demande de subvention de M. Andy Simon :
Les membres confirment l'octroi d'une aide à M. A. Simon pour la réalisation de son livre sur les ballodromes.
- Fiches techniques de Infrasport :
M. O. Carly a informé Infrasport qu'il y a lieu d'apporter 2 modifications aux fiches techniques des ballodromes renseignées par Infrasport sur son site.

- Mise à jour du site internet de la F.J.P.W.B. :
Il est important, même si les informations changent très rapidement à l'heure actuelle, que notre site internet soit, régulièrement et dans les plus brefs délais, mis à jour. Il faut veiller à ce que les communications officielles soient faites par les membres habilités à le faire.

- Opération « J'me bouge pour mon club » :
Cinq cercles (Oeudeghien, Hoves, Montroeuil, Ciney, Ottignies) qui ont répondu à cette initiative peuvent maintenant mettre tout en œuvre pour y participer.

La séance est levée par le Président à 21h.35.

Le Secrétaire,

Olivier Carly

Le Président,

Léo Bauters